



**M A I R I E**  
DE  
**NE Y D E N S**

HAUTE-SAVOIE

74160

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mardi 7 février 2012**

L'an deux mille douze, le sept février, le Conseil Municipal de la Commune de NEYDENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean VERDEL, Maire de NEYDENS.

Nombre de Conseillers en exercice :	14
Nombre de Présents :	8
Nombre de Votants :	11

Date de Convocation du Conseil Municipal : 3 février 2012

PRESENTS :

Monsieur Jean VERDEL Maire  
Madame Marie-Christine LAMOUILLE, Adjointe,  
Messieurs René TAGAND, Roger GUILLON et Michel BUZENET Adjoints,  
Mesdames Caroline LAVERRIERE, et Christine GUERRET, Conseillères Municipales,  
Monsieur Laurent BAUDET, Conseiller Municipal.

ABSENTS EXCUSES

Madame Karine LACHENAL donne pouvoir à Monsieur Michel BUZENET  
Monsieur Eric VILAIN donne pouvoir à Monsieur Laurent BAUDET  
Monsieur Yves FELIX donne pouvoir à Monsieur Jean VERDEL  
Madame Pascale BULLAT-DESPRES  
Monsieur Joël CHAUTEMPS

ABSENTS

Monsieur Gilbert FOUVY

Madame Caroline LAVERRIERE a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du mardi 24 janvier 2012 est approuvé à l'unanimité.

-----

La séance débute à 19H30 et Monsieur W. Den HENGST, Maître d'œuvre, présente le projet d'aménagement de la RD 178 - Aménagement du chef-lieu et rappelle les objectifs recherchés :

1. Sécurité pour tous les usagers.
2. Trottoirs permettant les déplacements doux, vélos et piétons.
3. Respect des normes pour les Personnes à Mobilité Réduite.
4. Amélioration du stationnement.
5. Meilleure organisation de l'espace public.

Il reste à arrêter le projet définitif et à effectuer la rédaction du document de consultation des entreprises (DCE). La première phase des travaux comprendra :

- Le Paysager du jardin du Presbytère.
- La création d'un arrêt de bus de part et d'autre du RD 178.
- L'aménagement du parking du Vieux Cimetière.
- Création d'une piste « multifonction » entre la Mairie et l'accès au tènement agricole du « Pré-Seigneur »,
- La création d'un trottoir entre le Presbytère à l'entrée de la copropriété « Neydens Village ».

- Le réaménagement du parking de le Crèche et sécurisation des accès
- La création d'un « point vert » de 6 à 8 containers enterrés à l'extrémité sud du parking de le Crèche.

Les points suivants ont été arrêtés :

1. La largeur de chaussée du CD est maintenue à 5.50 mètres
2. La Largeur de la piste multifonction est fixée à 3 mètres.
3. Le revêtement de la piste multifonction sera « provisoire » entre du carrefour RD 178 / Chemin des Devins et l'accès agricole du Pré Seigneur, du fait des développements urbains futur des parcelles adjacentes au projet
4. Les deux plateaux surélevés seront réalisés en Béton Bitumineux (BB) coloré, les rampes seront également en BB.
5. Le cèdre du jardin de la Cure sera déplacé vers un autre emplacement afin de permettre l'aménagement du jardin du Presbytère.
6. Le projet prévoit des bordures en granit avec une vue de 14cm de manière à limiter la vitesse des véhicules
7. Ne sont pas prévus dans cette première phase d'aménagement
  - a. L'aménagement du parvis de l'église
  - b. L'aménagement de l'espace situé devant l'ancienne mairie
  - c. L'aménagement du carrefour RD 178 / Chemin de la Creuse .

Le phasage du marché et des travaux est le suivant :

1. Le maitre d'œuvre établit le DCE pour le 25 mai 2012 au plus tard.
2. Les entreprises envoient leurs dossiers pour le 22 juin 2012.
3. La commission d'appels d'offres se réunira le mardi 26 juin 2012 à 18 heures.
4. L'ordre de service sera envoyé au titulaire du marché semaine 30, pour un démarrage effectif le 03 septembre 2012.
5. Le délai d'exécution du chantier est de 8 mois maximum, intempéries comprises, la fin du chantier sera effective le 30 avril 2013,.

#### Rappel des décisions précédentes :

Parking de la crèche :

- Suppression des encoches paysagères.
- Mise en place d'une clôture sur le trottoir de la crèche
- Déplacer le portail pour la partie ouest du parking.
- Réalisation d'un trottoir le long du bâtiment de la Mairie pour assurer la protection du bâti.

Le Point Vert :

- Situé entre crèche et camping : possibilité de réaliser 8 containers de 5 m<sup>3</sup>.
- Mise en place d'une haie, d'une clôture et d'un portail + portail entre le camping de la Colombière et le point Vert.

Parking du Vieux Cimetière et Jardin de la Cure :

- Conserver une liaison piétonne entre le parking et le jardin.
- Le mur du vieux cimetière coté RD 178 pourra être reconstruit avec une hauteur limitée (0,60-0.80m) prévoir une barrière.
- Prévoir un abri bus identique à celui du RD 18 La Forge.

Les procédures à engager sont le suivantes :

1. Etablir un dossier de reprise de l'éclairage public sur le secteur en liaison avec le Syane.
2. Informer la direction de la voirie du Conseil Général et le CTD de Cruseilles de l'avancement du projet une fois le dossier arrêté
3. Effectuer les acquisitions foncières nécessaires au projet, dans le cadre de l'emplacement réservé prévue sur RD178.

Monsieur Michel Buzenet rappelle que le Conseil Municipal des Enfants a travaillé sur la mise en place d'une aire de jeux pour les petits au chef-lieu : celle-ci sera prise en compte dans le projet.

Fin de la présentation à 21h15.

-----

## Délibérations

### **I –Autorisation de dépenses d'investissement préalables au vote du budget primitif 2012**

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Cette autorisation précise le montant et l'affectation des crédits.

Il s'agit d'autoriser à utiliser des crédits sur les imputations :

- 2135 Installations générales, agencements, aménagements :	8 000.00 €
- 2152 Installations de voirie :	1 500.00 €
- 21568 Matériel, outillage d'incendie :	1 000.00 €
- 2158 Autres installations, matériel, outillage technique :	1 000.00 €
- 2183 Matériel de bureau :	2 000.00 €
- 2188 Autres immobilisations corporelles :	<u>1 100.00 €</u>

pour un total de : 14 600.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à utiliser des crédits sur ces imputations.

### **II - Autorisation de dépenses d'investissement préalables au vote du budget primitif EAU 2012**

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Cette autorisation précise le montant et l'affectation des crédits.

Il s'agit d'autoriser à utiliser des crédits sur les imputations :

- 2031 Frais d'études :	7 500.00 €
- 21531 Réseaux d'adduction d'eau :	<u>5 050.00 €</u>

pour un total de : 12 550.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à utiliser des crédits sur ces imputations.

## II – Informations

### II – 1. ZAC des Envignes

Une réunion de la Commission Finances est prévue le mardi 14 février à 17h30 en mairie afin de définir les modalités budgétaires pour le budget 2012, en présence de Mme Amina BARGACH, Expert Financier, et de Mme Laurence GARIGLIO et Mr Christophe LECUROUX de la Trésorerie de Saint Julien.

### II – 2. COMMISSION VOIRIE

#### a) Travaux divers

Des travaux d'élargage et d'entretien de fossés ont été effectués tout au long des mois de janvier et février 2012.

#### b) Travaux 2012

Différents aménagements d'aménagement de voirie sont prévus et devront faire l'approbation de la commission voirie : Verrières et Pan de Cire, Arales, Mouvis, etc.

### III – 3. COMMISSION URBANISME

#### a) Récapitulatif des documents d'urbanisme instruits du 10 janvier au 7 février 2012

Numéro	Pétitionnaire	Description du projet	Arrêté
DECLARATIONS PREALABLES			
	-	-	-
PERMIS DE CONSTRUIRE			
074 201 11 H0015	M. PEREZ Alan	Construction d'une résidence principale Le Crêt Marderet- Verrières	FAVORABLE
074 201 11 H0016	M. MORAND Philippe et Mme PARTEL Florence	200 chemin des Vignes Extension d'une villa individuelle	FAVORABLE

#### b) PLU

Le PLU a été approuvé lors du conseil municipal du 24 janvier, contrôlé en Préfecture le 26 janvier et affiché et publié le vendredi 27 janvier 2012, il est ainsi devenu opposable et s'applique à toutes les demandes d'urbanisme déposées à partir du 27 janvier 2012. La publication du PLU sur le site internet est à l'étude.

### IV – 4. COMMISSION EAU

#### a) Travaux de réfection de la colonne du Mont Sion

L'entreprise SOCCO nous a fait parvenir le décompte général définitif concernant la réfection de la conduite d'alimentation en eau potable. Après actualisation du marché, le montant des travaux est porté à 201 502,08 € HT.

## **b) Budget EAU 2012**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du compte administratif 2011 et le budget prévisionnel 2012 a été présenté et commenté par Monsieur Roger GUILLON, maire adjoint chargé de l'eau. Ce document prévisionnel a été approuvé à l'unanimité.

En cas de transfert de la compétence Eau Potable à la Communauté de Communes du Genevois au 1<sup>er</sup> janvier 2013, Monsieur le Maire envisage sur le report de la facturation de juillet 2012 à septembre 2012, de manière à faire bénéficier les usagers d'un prix de l'eau favorable le plus longtemps possible et de maximiser les recettes correspondantes pour le budget Eau de la Commune

## **V – 5. COMMISSION BATIMENTS**

### **a) Salle polyvalente**

Une réflexion est engagée sur la création d'un local adossé à cette salle afin de disposer d'un local de stockage pour le matériel de la Salle Polyvalente (chaises, tables, podium) La réfection du hall d'entrée de ce bâtiment sera réalisée prochainement.

### **b) Restaurant scolaire**

La désinfection de la VMC est prévue pendant les vacances d'hiver.

### **c) Ecoles**

Le CAUE a fait parvenir le cahier des charges concernant la nouvelle école.

## **VI – 6. COMMISSION ESPACE RURAL**

### **a) Procédure d'AFAP**

Le jeudi 9 février à 18h00, Monsieur le Maire a rendez-vous avec Mr REDOULEZ, Directeur d'ATMB.

## **VII – 7. COMMISSION SOCIALE**

### **a) Repas des aînés du 22 janvier**

Nos aînés, toujours plus nombreux, ont apprécié cette journée amicale et récréative.

### **b) Bulletin municipal**

Le bulletin de février 2012 est livré en mairie et chaque conseiller pourra prendre son quota afin d'en assurer la distribution.

### **b) Conseil municipal des enfants**

Une journée Environnement est prévue le 28 avril avec l'entreprise Mac Donald's et une réunion d'organisation aura lieu le 1<sup>er</sup> mars.

Différentes propositions sont faites :

- Renforcement de l'éclairage au chef-lieu et notamment pour le passage piétons.
- Création d'une aire de jeux.
- Installation d'une cage de foot/hand-ball.

Constat du Conseil Municipal des Enfants : Le radar préventif installé route de Neydens enregistre environ 1 000 passages par jour dont les trois quarts ne respectent pas la limitation de la zone 30, les vitesses étant quelquefois bien supérieures allant jusqu'à 93km/h.

Monsieur le Maire précise que la vitesse moyenne mesurée est de 34 km/h, ce qui est acceptable, et que le « record » de vitesse établi à 93 km/h n'est pas significatif pour rendre compte de la réalité. Il explique que l'aménagement du chef lieu en projet a pour but de répondre à ces problèmes de sécurité.

## **VIII – 8 . FINANCES**

Une réunion de la commission finances est prévue le jeudi 23 février 2012 à 18h00.

## **III – Questions diverses**

### **Elections : dates**

Elections Présidentielles : dimanche 22 avril et dimanche 6 mai 2012

Elections Législatives : dimanche 10 et dimanche 17 juin 2012

### **Calendrier des conseils municipaux pour l'année 2012 »**

- Mardi 6 mars 2012 à 20h00 (peut-être repoussé en fonction des données budgétaires)
- Mardi 3 avril 2012 à 20h00
- Mardi 15 mai 2012 à 20h00
- Mardi 5 juin 2012 à 20h00
- Mardi 3 juillet 2012 à 20h00
- Mardi 7 août 2012 à 20h00
- Mardi 4 septembre 2012 à 20h00
- Mardi 2 octobre 2012 à 20h00
- Mardi 6 novembre 2012 à 20h00
- Mardi 4 décembre 2012 à 20h00

Neydens, le 19 février 2012

Le Maire, Jean VERDEL

Po. l'Adjoint au Maire, Roger Guillon



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'R. Guillon', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE NEYDENS' at the top and '74 (Haute-Savoie)' at the bottom, with a central emblem.